# Bulletin municipal ONGLES

N° 15 : janvier 2020







Maryse BLANC, le Conseil municipal
et le personnel communal
vous souhaitent une heureuse Année 2020
et ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux
le samedi 25 janvier
à 18h30
au fover rural

## Nouveaux horaires du secrétariat de mairie et de l'Agence Postale

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h Nouvelle messagerie <u>secretariat@mairie-ongles.fr</u> Entretien avec le maire ou un adjoint sur rendez-vous Tél: 04 92 73 06 22

<u>Cartes grises, permis de conduire</u> Les demandes se font par internet à présent.

Vous pouvez vous rendre à la Maison de services au public à Forcalquier qui peut vous aider dans ces démarches ou vous connecter sur : <a href="https://ants.gouv.fr">https://ants.gouv.fr</a> Cartes d'identité, passeports

Ces dossiers sont traités à Forcalquier (mairie la plus proche) sur rendez-vous au 04 92 70 91 00

### État Civil

#### Naissance

Gabriel Reymonet né le 17 décembre 2019

#### Décès

Irma Gilli le 6 novembre 2019

### Le mot du Maire

Nous arrivons aujourd'hui avec les membres du conseil municipal au terme d'un mandat particulièrement riche de projets et de réalisations à l'échelle de notre commune et de nos moyens humains et financiers.

Il convient de faire preuve d'une détermination et d'un engagement permanents pour concrétiser les projets.

En effet la loi évolue sans cesse, les contraintes administratives sont toujours plus prégnantes et nous devons en permanence nous y adapter.

Le mois de décembre a connu des précipitations exceptionnelles qui ont fortement impacté notre commune, ce qui nous a conduit à faire reconnaître Ongles au titre des catastrophes naturelles.

Cependant au delà des adaptations nécessaires et des imprévus qui font notre quotidien, nous avons eu à coeur d'améliorer la situation de la commune avec le souci permanent de l'intérêt général.

Je vous souhaite en mon nom et celui du conseil municipal le meilleur pour 2020 pour vous, vos proches et tous ceux qui vous sont chers et vous rappelle que nous vous invitons à la dernière cérémonie de voeux de notre mandat : le 25 janvier à 18 h 30 au foyer rural.

Marvse Blanc.Ventre



Récital de Noël des enfants de l'école

### **Relais Assistants Maternels**

le service est animé par Pamela Perl Tél : 06 37 92 53 58

mail: rami@forcalquier-lure.com

#### Temps de permanence administrative à Forcalquier pour les parents ou les assistants maternels :

le Jeudi de 14h à 18h (Accueil sur rendez-vous)

# Ateliers collectifs (hors périodes de vacances scolaires) :

Au Pôle Petite Enfance, Forcalquier : Jeudi de 9h30-11h30 A la salle convivialité, Médiathèque de Saint-Etienne-les-Orgues : vendredi de 9h30-11h30,

### Bibliothèque

Les horaires d'ouverture sont inchangés : mercredi de 9h à 12h samedi de 14h à 17h

#### La page Facebook de la Mairie d'Ongles

Elle sert à la diffusion d'informations culturelles mises sur le panneau d'affichage.

Envoyez nous vos affiches et informations sur des événements que vous organisez à

contact@mairie-ongles.fr
https://www.facebook.com/MairieO
ngles



# RAM: Relais d'Assistants Maternels

Le RAM est un service public de proximité, porté et animé par la communauté de communes pays de Forcalquier-Montagne de Lure et qui s'adresse à vous aussi les Onglois. Ce service créé en 2017 est itinérant et gratuit, il s'adresse aux assistants maternels et aux parents.

Le RAM permet aux parents et futurs parents d'être renseignés et accompagnés sur les modes d'accueil de leurs enfants et aux assistants maternels d'enrichir leur pratique professionnelle. Son objectif est d'améliorer la qualité de l'accueil et le bien-être des jeunes enfants.

Le RAM est donc un lieu d'informations, d'échanges et de rencontres qui a pour objectif d'assurer un accueil de qualité et le bien-être des jeunes enfants. Il travaille pour cela en partenariat avec les acteurs de la Petite Enfance du territoire et du département.

# École

L'effectif de la classe unique est stable avec 12 élèves, il y eu en début d'année scolaire 5 arrivées et 3 passages en 6eme mais 2 déménagements en cours de premier trimestre sont venus réduire l'effectif.

4 nouveaux élèves sont arrivés en grande section maternelle, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps et nous avons dû renouveler notre matériel pour les tout petits avec plaisir.

Deux départs en 6ème devraient avoir lieu à la rentrée 2020, espérons que de nouveaux enfants intégreront l'école, de nouveaux logements communaux seront libres d'ici là....et pourraient accueillir de nouvelles familles.

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu avec une participation plus importante que l'année précédente ; Marine Fuentes, titulaire et Effie Leroy, suppléante ont été élues.

De petits travaux divers ont été effectués par les agents municipaux, d'autres restent à réaliser, des bacs en bois ont été réalisés par Jérémy Garcia parent d'élève installé aux Verdets: nous le remercions vivement ; ces bacs seront destinés au potager de l'école

De nombreux projets d'activités scolaires sont à nouveau à l'ordre du jour et nous remercions Elohim Brachet pour son engagement et sa motivation.

Cinq rencontres sportives inter écoles sont prévues avec d'autres classes uniques.

L'école est inscrite pour participer à nouveau au journal interscolaire OCCE.

Une rencontre avec Camille Lauzon auteur en résidence à la maison Picazio a eu lieu via l'association Croq'livres et a été très appréciée.



Dessins réalisés par les enfants avec Camille Lauzon

# Site internet de la Mairie en construction

En créant un site internet interactif, la commune souhaite faire à la fois connaître ses artisans et producteurs, ses atouts touristiques et culturels et informer ses administrés, par la publication des compte-rendus des conseils municipaux, des informations relatives au Plan Local d'Urbanisme, à l'École, à la MhEMO, à la vie associative ...

N'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions, informations sur la messagerie; contact@mairie-ongles.fr

# Marché hebdomadaire de producteurs

Depuis le 2 novembre des producteurs (légumes, oeufs), un boulanger et autres vendent leurs produits;

tous les samedis matin sur la place autour de la fontaine

### Boulangerie Mobile dans notre village deux fois par semaine

La boulangerie de St Etienne les Orgues réalise une tournée pour le pain, la viennoiserie et la pâtisserie 2 fois par semaine **les mardis et jeudis.** 

Elle se trouve sur la place de la fontaine entre 9h et 9h30 ces jours là puis passe au rocher.



Une classe de neige du 10 au 14 février à Chabanon est prévue, la municipalité les parents d'élèves et la coopérative scolaire se partagent les frais.

Un repas a eu lieu le 9/11 au profit de la coopérative scolaire dans une ambiance très conviviale grâce au super couscous de Philippe et Andrea et à l'aide de nombreux parents! Bravo à tous!

**Un loto aura lieu le 14 mars** prochain au foyer rural.Un projet Jardin'art avec le conservatoire de Salagon est en cours et pourrait se poursuivre localement avec les villageois et dans le cadre d'un projet municipal de jardin partagé.

Du foot à l'école également autour du comité sportif sur le thème "mets tes crampons..;"

Un foisonnement d'initiatives pour cette petite école qui ne reste, vous le percevez, jamais isolée!

### Plan Local d'Urbanisme

L'élaboration du plan local d'urbanisme, entamée depuis 2015, va bientôt aboutir, en tous cas nous l'espérons.

Comme nous l'avons annoncé lors de la dernière réunion publique du 13 mai 2019 la phase de consultation du public nommée "enquête publique"s'est déroulée du 7 novembre au 6 décembre 2019.

Un commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif, s'est tenu à votre disposition durant cette période.

Il vient de rendre son rapport d'enquête à la mairie et aux services de l'Etat ; vous pouvez le consulter par voie dématérialisée par le biais du lien suivant:

https://www.forcalquier-lure.com/fr/actualite/news/rapport-denquete-publique-du-plu-dongles.html

ou le consulter en version papier à la mairie (102 pages).

Après que certaines préconisations des personnes publiques associées (PPA) consultées dans le cadre légal ou du commissaire enquêteur aient été prises en compte, le document sera soumis à l'approbation lors d'un prochain conseil municipal.



# Projet parc photovoltaïque

Dès 2014 notre équipe municipale a été sensibilisée à la transition énergétique. L'abandon des énergies fossiles et le danger du nucléaire nous ont orienté vers l'éolien et le photovoltaïque.

L'éolien rapidement écarté nous nous sommes tournés vers le photovoltaïque en privilégiant la propriété publique.

Aménager un espace uniquement communal nous assure de maîtriser la ressource induite au profit des besoins financiers toujours croissants de la collectivité.

Notre attachement quotidien au patrimoine (vière, le rocher,....), au respect des paysages nous a conduit à rechercher le site le plus "caché". C'est ainsi qu'a été retenu le secteur de Seygne qui présente par ailleurs l'avantage majeur d'être proche du poste source de Limans.

Étudié au départ sur 60 hectares, notre projet de centrale ne représente aujourd'hui



Tout savoir sur l'organisation des élections municipales et comment candidater <a href="https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Elections-municipales-2020/Guides-des-elections-municipales-2020">https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Elections-municipales-2020/Guides-des-elections-municipales-2020</a>

# Service de conseil architectural



Ce service de conseil architectural porte la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) de l'habitat, pour aider les particuliers à améliorer la performance énergétique des habitations existantes, à l'occasion de gros travaux.

Ce service public gratuit est tenu dans les locaux de la mairie pendant les permanences de l'architecte conseiller du Parc.

#### Prochaine permanence de l'architecte conseil :

Les lundis 27 janvier, 10 février, 2 mars et 16 mars de 14h à 16h

Prendre rendez-vous au secrétariat de la Mairie

que deux îlots de 5,5 et 5 hectares.

Cette réduction drastique résulte de la prise en compte de tous les enjeux écologiques, d'autant plus que l'implantation retenue concerne majoritairement de la forêt artificielle mise en place par la mairie et destinée à être exploitée à court terme.

La municipalité a donc identifié une zone dite "Npv" pour le projet de parc solaire dans le cadre de l'élaboration du PLU, examiné par diverses commissions;

2 guichets uniques, 2 rencontres spécifiques pilotées par la sous-préfète et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), la commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) et enfin la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPNAF).

Toutes ces commissions, composées de membres représentatifs et d'experts ont pris la mesure de notre volonté d'adapter notre projet au site et aux contraintes environnementales, ont retenu notre initiative avec avis favorable.

L'ONF et les services de l'état nous ont notamment largement soutenu dans cette démarche.

A la demande de la société Engie Green, opérateur choisi par la municipalité, une enquête publique s'est déroulée du 28 octobre au 5 décembre 2019 en vue d'obtenir l'autorisation de défrichement préalable à la création d'une centrale photovoltaïque.

Le rapport du commissaire enquêteur s'avère lui aussi positif. Vous pouvez le consulter sur le site de la Préfecture par voie dématérialisée sur le lien suivant; <a href="http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-Autorisations-et-Avis/Listes-des-communes-par-ordre-alphabetique/Liste-des-communes-commencant-par-O#ongles">http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-Autorisations-et-Avis/Listes-des-communes-par-ordre-alphabetique/Liste-des-communes-commencant-par-O#ongles</a>

ou le consulter en version papier à la mairie (43 pages).

Cette enquête publique portait sur la demande d'autorisation de défrichement. Si le Préfet donne son accord, une nouvelle enquête publique spécifique relative au permis de construire de la centrale solaire au sol aura lieu dans ces prochains mois.



# **Etat de catastrophe naturelle**

Après une longue période de sècheresse, la commune d'Ongles a subi deux épisodes pluvieux qualifiés de méditerranéens particulièrement violents.

Les conséquences en ont été des dégâts d'importances diverses chez les habitants comme sur la voirie communale.

La reconnaissance du territoire communal en situation de catastrophe naturelle est intervenue rapidement suite à notre demande. Cette reconnaissance permet, comme nous vous en avons informés, aux assurances de répondre mieux et plus vite aux besoins privés.

#### **MHeMO**



TEL: 33 (+) 4 92 74 04 37 EMAIL: mhemo.ongles@orange.fr WEB: http://mhemo.org

Les Amis de la Maison d'Histoire et de Mémoire d'Ongles Association selon la loi de 1901 - siret n° 518 11 9995 000 26

Ouverture au public MHeMO : mardi, jeudi et vendredi de 11h à 16h

Fermé les jours fériés. Sur rendez-vous pour les groupes mhemo.ongles@orange.fr 04 92 74 04 97 Les voies communales ont subi des dégâts majeurs, il en est ainsi par exemple du chemin du Largue et de la route de Buiron. Face à cette situation l'approche technique s'avère complexe et quand bien même des solutions efficaces seraient retenues, il reviendra à la mairie de faire appel à la solidarité nationale et régionale, la note risquant d'être lourde! Cette recherche d'aide financière sera d'autant plus délicate que nous sommes nombreux dans le département et la région à avoir subi ces tempêtes avec des conséquences parfois beaucoup plus lourdes que les nôtres.

Ayons une pensée pour la famille Ongloise qui a perdu à ce moment là un être cher aux abords de St Maime.





Dégâts des intempéries village et chemin de Buiron

# Mise en valeur et sécurisation du site de Vière

La consultation des entreprises pour les travaux de sauvegarde du site de Vière a été lancée, avec l'aide du maître d'oeuvre, Xavier Boutin, le 9 janvier 2020.

Vous pouvez consulter l'appel d'offre dématérialisé en allant sur le lien ci-dessous; <a href="https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2020\_UpQpB">https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2020\_UpQpB</a> OI9M5

Après ouverture et analyse des offres (date limite de dépôt le 6 février 2020) l'entreprise sera choisie lors du prochain conseil municipal.

Les financements ont été notifiés et représentent 80% du coût prévu. Les dons obtenus grâce notamment à la souscription viendront diminuer l'autofinancement de la commune.

Un grand merci aux généreux donateurs!

Vous pouvez également regarder le reportage vidéo de ce beau projet de sauvegarde de Vière réalisé par la chaîne diciTV sur le lien ci-dessous;

https://vimeo.com/380238593

Ce chantier ouvrira de nouvelles perspectives en terme d'attractivité de la commune.





# Maison de services au public

La communauté de communes gère la maison de services au public (M.S.A.P) installée à Forcalquier. Les Onglois ont accès à ces services pour l'accès aux droits et les démarches administratives.

Des ateliers d'initiation à internet sont proposés.

Sites publics et gouvernementaux (impôts, cartes grises, carte d'identité etc...)

De nombreux partenaires y tiennent également des permanences, des dépliants sont à votre disposition en mairie pour plus de précision.

#### Ouverture au public :

- lundi 9h-12h
- du mardi au vendredi 9h-12h 14h-17h30

tél.: 04 92 75 46 21



# Ordures ménagères, respectons nous les uns les autres

Gros problème au point d'apport volontaire du Rocher d'Ongles :

Des déchets ou encombrants de toutes sortes y sont régulièrement retrouvés autour des containers.

Cela génère un travail important et ingrat pour les employés de mairie qui doivent évacuer les encombrants jusqu'à la déchetterie. Nous vous rappelons régulièrement les modalités de traitement des déchets, merci de les respecter.

une caméra de surveillance est installée sur les lieux.

### Vitraux et rosace

La restauration des vitraux de l'église St Marc et de la chapelle est terminée,un excellent travail a été réalisé par la vitrailliste Bernadette Ollivier et son maçon Olivier Grand Clément sous la houlette des services de l'Etat.

Le montant des travaux initiaux était de 13550€. Ils ont été réalisés grâce aux financements obtenus de la Région dans le cadre du plan concerté de valorisation du patrimoine et de l'Etat pour un montant de 10 060 €.

La rosace extérieure découverte en péril imminent à cette occasion a été également reprise par Pierre Caron, gypsier.

Une subvention supplémentaire de la Région a été obtenue pour la restauration de la rosace soit 2550€ sur un coût total de 6300€. Encore une dépense incontournable.





rosace avant/après restauration





Vitrail de la vierge (chapelle) Avant/Après

### **Bonne retraite Claude!**

Dernier jour de Claude à son bureau, après 26 années de service auprès de la mairie d'Ongles.

Nous lui avons manifesté nos remerciements et souhaité une heureuse retraite, le 28 novembre dernier, en présence des employés, des élus, de l'ancien maire et de sa famille. Au nom de tout le conseil, nous avons félicité sa rigueur, sa disponibilité avec les habitants, ses connaissances professionnelles et son assiduité.





### **Traitement des déchets**

Déchetterie intercommunale de Forcalquier.

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 9h à 12h - 14h à 18h

Déchetterie intercommunale de Saint Etienne les O.

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 9h à 12h - 14h à 17h

# On parle de nous dans la presse...

Reportage de DICI TV sur Vière voici le lien du reportage : <a href="https://vimeo.com/380238593">https://vimeo.com/380238593</a> et le lien vers l'article :

https://www.dici.fr/actu/2019/12/18/alp es-de-haute-provence-veulent-redonner-vi e-aux-pierres-site-de-viere-ongles-13430 35



photo Mikael Gaidon

# Travaux et réorganisation de l'agence postale et de la Mairie

Les travaux annoncés dans le précédent bulletin ont débuté le 29 octobre, l'agence postale a été ré-installée et rendue opérationnelle depuis le 16 décembre pour privilégier le service aux habitants, notamment en cette période de fin d'année.

Les accueils mairie et agence postale se font désormais dans la même salle avec accès depuis la place.

Un bureau destiné aux élus a été aménagé à proximité du secrétariat, il peut accueillir également des rendez vous plus confidentiels.

La future salle du conseil est encore en cours de travaux et installée à la place du précédent secrétariat, elle sera ainsi accessible à tous, en particulier pour les élections et les mariages...

Les bureaux situés au premier étage seront libérés et l'appartement remis à la location après quelques travaux. Certains se souviendront de l'appartement du receveur....

L'objectif de ces travaux est de réduire de façon significative nos dépenses d'énergie, de rapprocher les agents et élus pour une meilleure cohésion et d'accroître l'offre de logement.

Un grand merci aux artisans qui ont travaillé sur le chantier avec les contraintes de fin d'année et la coordination nécessaire : les entreprises CODEMO Eric et Théo, PASCAL/ARANE Thierry, GONDRAN Fréderic, CLIMELEC, MOUTTE Claude, GONZALEZ Arnaud.

Merci également aux services de La Poste, pour leur soutien à la fois financier et technique sans lequel ce chantier n'aurait pu avoir lieu.





accueil agence postale et mairie



Thierry Arane et Gérard Dumaine pendant les travaux

Nous remercions Soeur Grâce pour la réalisation de la crèche de la Chapelle.

Nous remercions également Mireille, Nicole et Simone pour la réalisation de la crèche de l'église d'Ongles.



Première neige à Lure



### Continuité des services de la Mairie

Plusieurs agents sont en arrêt maladie ou accident de travail, la municipalité leur souhaite un prompt rétablissement .

Elle espère garantir la qualité et la continuité de son service administratif, notamment en regroupant dans un même lieu et sur une même plage horaire l'agence postale et l'accueil mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.



nouvelle banque d'accueil de la poste

Cette période transitoire avec ces nouveaux horaires laissera le temps aux agents et la nouvelle équipe municipale de réfléchir sereinement à une organisation optimale des services. Nous attendons vos retours en tant qu'usagers!

# Goûter de Noël

Pour la deuxième année consécutive, un goûter de Noël a été organisé par la mairie et l'école le **19 décembre dernier**, en direction des plus âgés d'entre nous , bénéficiaires également d'un colis de Noël.

Les enfants de l'école ont rejoint les plus âgés et ont chanté Noel devant le sapin l'agrémentant de leurs voeux les plus chers. Un très beau moment de partage entre les générations pour le plaisir de tous qui s'est clôturé autour de la vente de pompes de Noël au profit de la coopérative scolaire et d'un vin chaud servi par les parents d'élèves.



